

REGLEMENT

Les participants à cette balade devront obligatoirement se conformer aux prescriptions du code de la route, et être titulaire du permis de conduire en vigueur pour la moto.

→ le port du casque est obligatoire

Les participants à ce rallye doivent donc s'assurer pour leur véhicule, pour eux et leurs passagers.

Par le fait de son inscription, toute personne prenant part à la rencontre adhère sans restriction au règlement et renonce à engager tout recourt envers les organisateurs pour des faits dû à l'organisation ou au déroulement des épreuves.

Elle interdit, par conséquent de porter les contestations devant les juridictions civiles, commerciales ou correctionnelles.

Les organisateurs se réservent le droit d'apporter toute modification dictée par des raisons de force majeur ou de sécurité.

Faire précéder la signature de la mention manuscrite :

→ « Lu et Approuvé »

Je certifie sur l'honneur avoir pris connaissance du règlement et d'en respecter les consignes.

A Le Signature du pilote

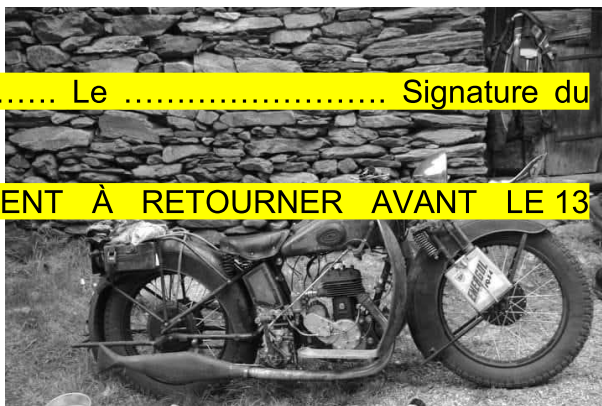
BULLETIN D'ENGAGEMENT À RETOURNER AVANT LE 13 JANVIER 2025

Adresse retour inscription :

Mr DUBOIS Pascal

5 Rue de la Perrière Gaudeau

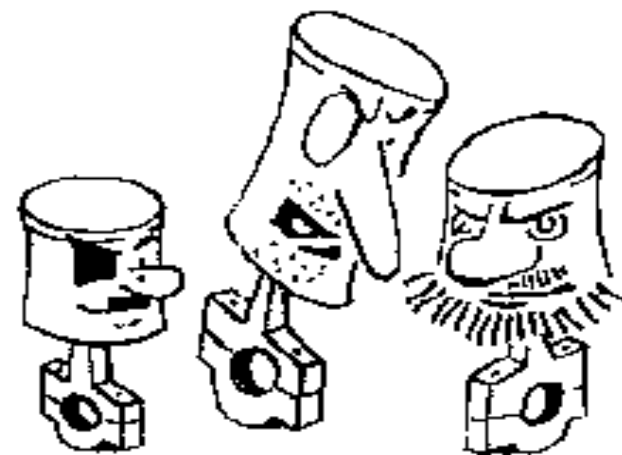
86540 Thuré



LE 19 JANVIER 2025

Les bielles nickelées

86 540 thuré



Lieu de rendez-vous pour la RANDONNÉE 2025
Place de Thuré 86540

PS : les repas seront assurés même en cas de mauvais temps

RANDONNEE MOTOS ANCIENNES

CONDUCTEUR

Minimum 100cm3
Pas de mobylettes et autres cyclos
ATTENTION PARCOURS D'ENVIRONS 150 KMS

Réservée aux motos antérieures à 1964 uniquement.

LE DIMANCHE 19 JANVIER 2025

**A PARTIR DE 7H00 Accueil, casse-croute, café, sur place.
AVANT LE DEPART**

Départ à 8h45 précise de THURE (86540)
Sur la place du centre Bourg

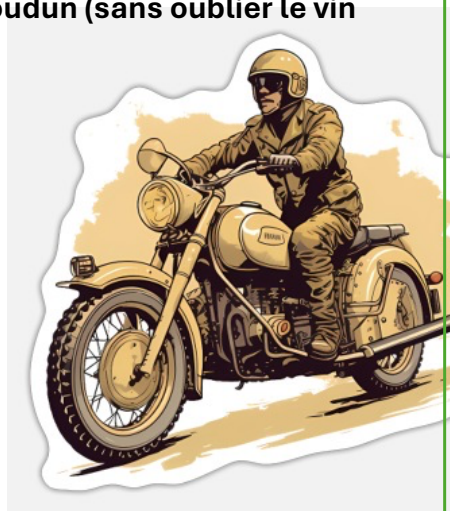
10H00 : Pause casse-croute cave de Loudun (sans oublier le vin chaud)

12h30 : Repas au restaurant de Thuré

17h00 : Retour à Thuré

Renseignements auprès de :

- Pascal D. : 06.52.86.43.06
- Jean-François A. : 06.70.49.10.28



PS : Tous les véhicules dont la date de fabrication est postérieure à 1965 seront refusés
ATTENTION

Le club demande à tous les participants d'avoir les véhicules immatriculés +
plaques avec carte grise et assurance

NOM : Prénom :

NOM : Prénom :

NOM : Prénom :

Adresse :

Tél :

EMAIL :



Permis de conduire n° :

Délivré le :

Compagnie d'assurance :

Téléphone en cas d'urgence :

Véhicule engagé :

Type : ; Année : ; Marque :

Cylindrée :

Carrosserie : solo, side-car, tricycle, triporteur, autre.....

Club représenté :

Engagement

(TARIF UNIQUE) Nombre(s) x 30 euros = €

Montant du règlement TOTAL : €

PAS D'ENGAGEMENT LE JOUR DU DÉPART

**AUCUN ENGAGEMENT SERA PRIS EN COMPTE SI LE RÉGLEMENT N'EST PAS JOINT
ET SI L'INSCRIPTION N'EST PAS COMPLÈTE AVANT LA DATE INDIQUÉE**

Merci de respecter la date c'est surtout pour la réservation du restaurant,
encore merci de votre compréhension